



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

- En Exercice : 33
- Présents : 22
- Votants : 33
- Absents : 11
- Procurations : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 Avril à 20 heures,

le Conseil Municipal de la Commune de BALMA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur **Vincent TERRAIL-NOVÈS, Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 26 Mars 2025.

Madame Julie LOUSTALOT a été élue secrétaire.

Etaient présents : Vincent TERRAIL-NOVÈS, Sophie LAMANT, Bernard SAURAT, Fabienne DARBIN-LANGE, Olivier GOURICHON, Véronique VANTIN, Marc VERNEY, Géraldine MENEGHETTI, Frédéric LEMAGNER, Céline ARGENTIN, Julie LOUSTALOT, François GINESTE, Nicole VAYROU, Jean AIPAR, Emmanuel LABRID, Anne MASSOL, Marie Alcine MONTAUT, Armelle DA ROCHA, Yannick BOURLÈS, Patrick AUSSARESSE, Jean-François ROBIC, Sandrine FRANCHOMME.

Ont donné procuration :

Serge NOEL a donné procuration à Bernard SAURAT
Ghislaine DOUMERC a donné procuration à Anne MASSOL
Gilles SENTENAC a donné procuration à Emmanuel LABRID
Jean-Pierre SALUDAS a donné procuration à Marc VERNEY
Emilie BADIN a donné procuration à Géraldine MENEGHETTI
Annick Hélène DARDENNE a donné procuration à Céline ARGENTIN
Carole REY a donné procuration à Marie Alcine MONTAUT
Laurent MÉRIC a donné procuration à Jean-François ROBIC
Brigitte RUFIE a donné procuration à Sandrine FRANCHOMME
Thomas RODSPHON a donné procuration à Patrick AUSSARESSE
Alexandre FIEUZAL a donné procuration à Sophie LAMANT

POINT 18

Objet : Station d'épuration Toulouse-Ginestous – Extension et fiabilisation

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Toulouse Métropole a déposé, le 23 décembre 2024, une demande d'autorisation environnementale portant extension et fiabilisation de la station d'épuration de Toulouse-Ginestous.

Le projet, soumis à évaluation environnementale, comporte une autorisation loi sur l'eau, une autorisation de défrichement et une demande de dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces et habitats protégés.

Une consultation du public par voie électronique est ouverte pour une durée de 3 mois, du 11 mars au 13 juin 2025, sur les communes de Toulouse, Balma, Blagnac, Colomiers, Cugnaux, L'Union, Quint-Fonsegrives, Tournefeuille, Gagnac-sur-Garonne, Fenouillet, Lespinasse, Bruguères, Saint-Orens-de-Gameville, Lauzerville, Pechbusque et Ramonville-Saint-Agne.

N° 2025-026

Les Conseils Municipaux des communes citées ci-dessus, ainsi que le Conseil de Communauté de la communauté d'agglomération du Sud-Est toulousain-Sicoval, doivent donner leur avis sur la demande d'autorisation.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'émettre un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale portant extension et fiabilisation de la station d'épuration de Toulouse-Ginestous.

VOIX POUR	29
ABSTENTIONS	4 (Jean-François ROBIC, Sandrine FRANCHOMME et les procurations de Laurent MERIC et Brigitte RUFIE)
VOIX CONTRE	0

Pour extrait certifié conforme
Fait à BALMA, le 9/04/2025
Publié ou notifié le



Le Maire,
Vincent TERRAIL-NOVÈS

Certifié exécutoire,
Reçu en Préfecture le

N° 2025-026